

ACTION

N° 23 ● MARDI 23 JUILLET ● PRIX MINIMUM : 1 F ● Ce journal a été réalisé au Service des Comités d'Action, avec le soutien de l'UNEF, du S.N.E.Sup. et des Comités d'Action Lyonnais

SAISI

CONTINUE.

NOUS NE NOUS
TAIRONNONS PAS,
AVEC
VOTRE SOUTIEN!

ON FRAPPE A NOTRE CAISSE

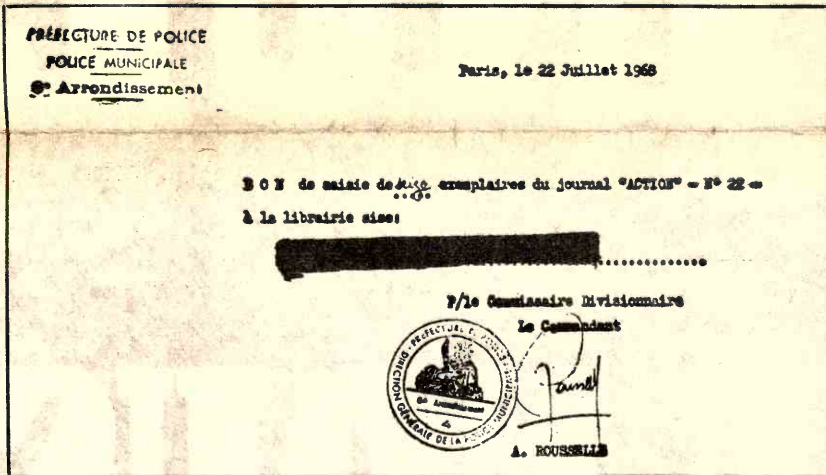
Chaque fois que l'agitation qui couve surgit à nouveau, ACTION est frappé. Après les manifestations des 13 et 14 juillet, les vendeurs sur le Boul' Mich ont été systématiquement embarqués pour... vérification d'identité. Le but : contraindre le journal à une semi-clandestinité. Le gouvernement frappe au point faible de tous les journaux révolutionnaires : la caisse. Parce qu'ACTION ne peut survivre que par les recettes de la diffusion de masse, le gouvernement sait qu'en empêchant ou simplement en mettant obstacle à sa diffusion militante, il peut le condamner à l'asphyxie financière. Cette méthode, plus sournoise, est aussi sûre et moins dangereuse que l'interdiction.

Malgré ces mesures vexatoires, le journal avait retrouvé vendredi et samedi le niveau de diffusion antérieur. Alors le Pouvoir a frappé : la saisie qui est intervenue près de quarante-huit heures après la sortie du journal.

Pourquoi ?

Parce que, face au silence de la presse, ACTION soulignait le sens de l'action répressive entreprise par le gouvernement contre les organisations étudiantes ; l'occasion : la parution dans ACTION d'un communiqué d'une organisation dissoute protestant contre l'arrestation de plusieurs de ses militants. Mais c'est surtout ce que représente la continuité d'ACTION que le Pouvoir veut atteindre. ACTION, qui continue de paraître, c'est un pont entre le mouvement de mai et la rentrée que redoute le ministre de l'Intérieur. ACTION qui continue, cela signifie, pour des milliers de militants temporairement isolés, que l'action continue. Si ACTION est visé, c'est qu'il a été le principal moyen d'expression POLITIQUE publique du mouvement de mai. La bataille engagée est importante. Il est possible de faire reculer la répression. En France, des dispositions « légales » peuvent servir de prétexte pour interdire des organisations : aucune ne permet d'interdire un journal.

C'est la raison pour laquelle ACTION n'est attaqué que par la bande. La faiblesse légale de l'action gouvernementale apparaît clairement dans les mesures prises : c'est sous couvert de « vérification d'identité » que des vendeurs ont été interpellés ; c'est sous un prétexte judiciaire que ACTION a été saisi. Le pouvoir parie sur l'asphyxie financière ; sur ce terrain il peut être battu. ACTION n'a pas, comme les organes de la grande presse, le soutien des grands groupes capitalistes. Mais il peut bénéficier à plein de son type particulier de richesse : celle qui est faite de la détermination politique et du soutien de ses diffuseurs et de ses lecteurs.



ILS SE VENGEANT

Le régime, au mois de mai, a tremblé sur ses bases. Il s'en est fallu de peu qu'il soit abattu. La bourgeoisie a eu peur pour sa bourse et pour son pouvoir ; placée devant le plus puissant mouvement de grève jamais observé dans notre pays, elle s'est trouvée impuissante. La capitulation des organisations ouvrières a donné au gaullisme une victoire. Comme toujours, le bourgeois qui a tremblé pour ses écus, le politicien qui a tremblé pour son siège ou son portefeuille, cherchent leur revanche. A la mesure de leur courage, ils attendent que l'adversaire soit dispersé pour frapper. Les masses ont baissé la garde : ils frappent.

Mais le pouvoir sait que la victoire électorale n'a rien résolu. Dans les usines, les ouvriers constatent les maigres avantages qu'ils ont obtenus. Des dizaines d'incidents témoignent de leur combativité ; lorsqu'à nouveau, une perspective de lutte sera ouverte, ils sont prêts à recommencer le combat. Les travailleurs n'ont pas eu leur compte ; ils le savent, le patronat le sait, le gouvernement aussi. Malgré l'occupation par la police des facultés, malgré la dispersion des vacances, le feu couve à l'Université.

L'objectif du pouvoir : éviter à tout prix que « ça » ne recommence. « Ça », c'est-à-dire le mouvement des masses mettant, comme au mois de mai, le pouvoir de la bourgeoisie en échec. Pour cela, Couve tend la carotte de la participation, tandis que Marcellin brandit le bâton de la répression. Mais le gouvernement n'a pas les moyens d'une répression massive : la théorie du complot fomenté par l'étranger s'est effondrée dans le ridicule. L'enquête menée sur la reconstitution des organisations dissoutes piétine ; c'est à partir de chefs d'accusations dérisoires qu'ont été inculpés huit de nos camarades. Tous les autres ont dû être relâchés.

Faute de pouvoir abattre le « centre » de la Révolution de Mai — parce que ce centre est partout — le gouvernement s'engage dans une guerre d'usure. La répression gaulliste frappe les militants et essaie de les intimider. Dans les usines, les travailleurs qui ont participé le plus activement à la grève font l'objet de sanctions multiples allant parfois jusqu'à un renvoi.

Mais ce genre de revanche n'a jamais porté ses fruits. Chacun sait que les armes du pouvoir sont limitées : on peut atteindre des militants. On ne peut casser la force du mouvement de mai.

La répression impuissante

Couve ou Pompidou, c'est la même chose. Le gouvernement gaulliste est coincé : il ne peut se passer de la répression ni la pousser jusqu'au bout. Les mesures policières insidieuses, prises depuis les élections, se multiplient. Policières, elles expriment la nature permanente du régime gaulliste ; insidieuses, elles en révèlent la faiblesse.

Quel est le plan du régime ? Désamorcer le mouvement que les élections n'ont nullement abattu : pour cela étouffer sans bruit son avant-garde. Sous prétexte de rechercher un complot en mai — là où il n'y avait qu'initiative spontanée — le gouvernement prépare sa rentrée de septembre.

Pour l'instant, la répression est limitée. Il est grotesque de prétendre, comme a osé le faire M. Duverger dans « Le Monde », que cela est dû à la bonne volonté « démocratique » du général de Gaulle. De cette bonne volonté, nous connaissons quelque chose : des camarades jeunes travailleurs ou étudiants sont morts, d'autres sont aveugles ou mutilés. Ce sont des limites objectives qui freinent l'extension de la répression et ce sont les contradictions dans lesquelles s'empêtre le pouvoir, qui nous permettent de riposter.

Première limite : les états-majors de la répression ont été et demeurent incapables de comprendre la nature d'un mouvement de masse. Les petits Napoléons de l'« anti-guérilla » hantent les antichambres du ministère de l'Intérieur. Ils recherchent la mystérieuse direction d'un complot et ses commandos. Ils ne découvriront que des étudiants, que des travailleurs ; beaucoup d'étudiants, beaucoup de travailleurs qui peuvent se remplacer les uns les autres. Il faut être aussi borné que M. Baumel et aussi intoxiqué que « France-Soir » pour gôber la fable du camp d'entraînement à Cuba. Il n'y a qu'eux pour confondre les champs de cannes à sucre et les couloirs de la Sorbonne. Ce qu'ils ne peuvent comprendre est précisément ce qui a fait la force du mouvement de mai : l'initiative prise librement, à tous les niveaux, par les masses. Et si « Action » devait disparaître, les multiples feuilles ronéotées qui existent déjà sauront prendre le relais.

Seconde limite : l'intérêt bien compris du régime gaulliste lui-même. La coalition au pouvoir est loin d'être homogène. L'ensemble de dirigeants gaullistes savent que, menée à son terme, la politique de répression les mettrait à la merci de ceux qui se chargent de la mettre en œuvre : les chefs de l'armée et de la police.

Dernière limite : la bourgeoisie française n'est pas prête à payer le prix d'une répression de type fasciste. Une répression massive n'irait pas sans une riposte dure : ce qui entraînerait pour le moins des troubles et, par conséquent, la fuite des capitaux. Ce que Couve de Murville, fidèle gérant du capitalisme, essaie d'éviter actuellement. Il faut ajouter que la bourgeoisie n'a pas envie de courir le risque d'une épreuve de force : elle a mesuré en mai la puissance des travailleurs et des étudiants. La classe ouvrière a prouvé sa combativité : si elle a été jouée, elle n'a pas été matée.

De plus, l'économie capitaliste moderne n'est pas seulement une plante carnivore ; c'est aussi une plante fragile. Elle suppose une circulation de l'information, dans tous les domaines que la machine policière ne peut surveiller sans la perturber gravement. Quel que soit le nombre de flics utilisés par les écoutes téléphoniques, il est impossible de contrôler TOUS les circuits d'un pays. Et chacun peut calculer le coût, pour l'industrie française, de la « fuite des cerveaux » qu'entraînerait une répression violente.

La répression actuelle additionne les coups de mains localisés et le chantage généralisé. Nous n'y céderons pas.

SNESup : DE NOUVEAU SON SOUTIEN A ACTION

Pour ce numéro d'ACTION, conformément aux décisions de son Congrès qui avait adopté la motion Herzberg-Liot déclarant « ... En tout état de cause, le S.N.E.Sup apportera de nouveau son soutien à « Action » en cas de mesures de répression à son égard », le S.N.E.Sup. figure parmi les organisations soutenant « Action ».

Dans sa conférence de presse du 22 juillet, présentant les questions que le S.N.E.Sup pose au Ministre de l'Education Nationale, B. Herszberg déclarait :

« Le gouvernement imagine-t-il que l'Université puisse fonctionner « normalement » sans que les libertés politiques et syndicales soient rétablies partout et pour tout le monde ? Avant toute chose, nous voulons dire que les enseignants du supérieur ne céderont pas au climat d'intimidation instauré par les C.D.R., c'est-à-dire par les comités de défense de la République, qu'ils ne toléreront pas les exactions des forces de police, comme celles que l'on a connues le 14 juillet dernier et encore le 16, au Palais-Royal, qu'ils entendent que la liberté de manifestation soit rétablie, qu'il soit mis fin aux expulsions de

militants de nationalité étrangère et que ceux qui ont été expulsés puissent réintégrer le territoire, que l'on renonce aux inculpations à l'encontre de militants des groupements politiques dissous ou autres, que tous les manifestants ou militants arrêtés soient libérés. Le S.N.E.Sup. participera aux actions qui lui paraîtront les plus appropriées en vue du rétablissement des libertés démocratiques. Il défendra la liberté d'expression.

En ce qui concerne l'exercice des libertés politiques et syndicales dans l'Université même, le point de vue du S.N.E.Sup. a été défini dans la motion du congrès relative à la rentrée : la présence de forces de police dans ou autour des locaux universitaires est incompatible avec une utilisation universitaire de ces locaux ; l'accès des établissements universitaires doit être libre ; les polices « parallèles » ou « universitaires » ne seront pas tolérées. »

Enfin, rappelons que l'actuel secrétaire général de S.N.E.Sup. indiquait au dernier Congrès : « Si Action est contraint de paraître clandestinement ou semi-clandestinement, il aura le soutien de notre organisation. »

DERNIERE MINUTE

Lundi 22 juillet, 20 heures : Les policiers viennent d'interpeller plusieurs responsables du comité de diffusion d'« Action », dont Gérard Louette et Madame Jallaud. Les contrôles d'identité n'ont pas réussi à intimider les militants qui diffusent le journal sur la voie publique. La police croit mieux faire en arrêtant les responsables. Qu'elle sache que d'autres continuent le combat. 22 h 30. A l'exception de notre camarade Gérard Louette, les diffuseurs ont été relâchés. Mais les policiers continuent leurs investigations parmi les Comités d'Action.

L'UNEF COMMUNIQUE :

Le Gouvernement poursuit ses mesures de répression ; après les libertés de réunion et d'association, il s'attaque à la liberté de la presse : en saisissant le dernier numéro du journal ACTION.

L'U.N.E.F. élève la plus vive protestation contre ces décisions arbitraires qui font la preuve, avec les récentes purges de l'O.R.T.F., de la volonté manifeste du régime gaulliste d'empêcher en France l'existence de toute information libre et objective.

22 juillet 1968.
Le Bureau National de l'U.N.E.F.

QUE FAIRE POUR ACTION ? ABONNEZ-VOUS

Bulletin d'abonnement à ACTION

à renvoyer au S.N.E.Sup.

28, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6^e)

NOM Prénom

Adresse

(Prix : 15 F, par chèque ou mandat-lettre au C.C.P. : S.N.E.Sup. 7544-66 Paris en mentionnant « Abonnement ACTION ».)

SOUTENEZ ACTION

Adhérez au Comité de soutien d'ACTION
SNESup
28, rue M. le Prince
Paris (6^e)

Le Comité de Soutien à ACTION engage la lutte contre la répression qui veut priver le mouvement de tous moyens d'expression. Il organise le soutien politique et financier à ACTION.

Versez les fonds au C.C.P. du S.N.E.Sup. 7544-66 Paris avec la mention : « Pour le Comité de Soutien à ACTION ».

DIFFUSEZ ACTION

Permanence de la diffusion :
SNESup
28, rue M. le Prince
Paris (6^e)

Article 20 de la loi du 29 juillet 1881 : « La distribution et le colportage accidentels (de journaux ou de livres) ne sont assujettis à aucune déclaration. »

Le directeur de la publication : Jean-Pierre VIGIER
Grandes Imprimeries « Paris Centre »
142, rue Montmartre Paris (2^e)
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

l'adhère au Comité de Soutien d'ACTION

NOM Prénom

Adresse

Je verse Francs au C.C.P. S.N.E.Sup. 7544-66 Paris, en mentionnant « Soutien à ACTION ».